

M. Korchinski: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre aurait-il l'obligeance de répondre à la deuxième partie de ma question sur les prix de base pour l'année prochaine car, sauf erreur, on n'a rien annoncé à cet égard.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, depuis 1962, si je ne me trompe, les subventions initiales n'ont jamais été annoncées avant le 6 août. J'espère être en mesure de faire de même cette année.

M. John Burton (Regina-Est): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. La Commission canadienne du blé a-t-elle reçu des instances du syndicat du blé de la Saskatchewan en vue de permettre aux cultivateurs de toucher en espèces l'équivalent d'un quota de cinq boisseaux, qu'il soit livré ou non pour le 31 juillet? Dans ce cas, le gouvernement ou la Commission du blé envisagent-ils de donner suite à cette proposition?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, si le syndicat mentionné par le député, ou autre, m'a fait une proposition de ce genre, je ne me souviens pas. En tout cas, on n'a pris aucune décision à cet égard.

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le gouvernement ou la Commission canadienne du blé ont-ils songé à aider les nombreux cultivateurs qui ne seront certainement pas en mesure de livrer pour la fin d'août le quota promis de cinq boisseaux?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, des suggestions sont à l'étude. Le député en a fait cinq, au moins, et la Commission du blé les a toutes examinées. J'ai un rapport soulignant les avantages et les désavantages de bien des propositions. La Commission du blé fera une déclaration en temps utile.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il nous dire les initiatives que le Canada a prises depuis deux ou trois mois pour vendre du blé à la Chine nationaliste?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je m'attendais à cette question.

M. l'Orateur: A l'ordre.

LA POLLUTION

LA FORMATION D'UN GROUPE D'ÉTUDE

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? Vu la multiplica-

tion des graves problèmes auxquels se heurtent diverses régions du Canada par suite de la pollution intense de notre milieu, le ministre envisage-t-il de mettre sur pied un comité d'étude chargé d'examiner chaque aspect du problème pour lui permettre de rendre compte à la Chambre de ses conclusions et de formuler des recommandations à des fins pratiques?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le gouvernement n'est pas convaincu, monsieur l'Orateur, que la mise sur pied d'un nouveau comité d'étude serait la solution à cette affaire. L'opposition critique trop souvent l'institution de ces comités.

M. Lewis: Pourquoi s'arrêter maintenant?

Le très hon. M. Trudeau: Parce que nous examinons les solutions de remplacement dont nous disposons pour résoudre ce problème. Nous avons l'intention, pendant la durée de la législature actuelle, de nous attaquer à fond au problème.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES EMPLOIS D'ÉTÉ POUR LES ÉTUDIANTS— LES ÉTUDIANTS DE L'EXTÉRIEUR DANS L'OUEST

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, puis-je adresser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration? Il y a quelques jours je lui ai demandé de nous renseigner sur la question des étudiants non originaires de l'Ouest qui cherchaient des emplois d'été dans cette région du pays, empêchant ainsi les étudiants de la région d'obtenir peut-être des emplois. Vingt pour cent des étudiants de l'Université de Saskatchewan n'ont pas réussi à trouver du travail cet été. C'est un fort pourcentage, non seulement pour cette université, mais pour toutes les autres universités de l'Ouest. Le ministre a-t-il une déclaration à faire au sujet des étudiants des autres régions du Canada qui viennent dans l'Ouest s'emparer des emplois que pourraient occuper les étudiants de la région?

M. l'Orateur: A l'ordre. La réponse devrait être donnée sous forme de déclaration, à l'appel des motions. La question pourrait peut-être être posée à nouveau, à cette fin.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, je ne tiens pas à m'engager dans une discussion avec qui que ce soit, mais le ministre avait dit qu'il examinerait la chose et donnerait une réponse. Il pourrait peut-être être autorisé à le faire.